

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mai 2023

Dans les locaux de l'Association St-Marc, Sévery 3, à Lausanne de 18h15 à 19h30

### 1. Accueil, liste de présence

Personnes présentes : Duvoisin Françoise, Duvoisin Jean-Jacques, Progin Gérald, Ziegler Geneviève, Weber Josette

Personnes excusées : Guignard Liliane, Mühlheim Christian, Devalloné Dinbali Caroline, Gelot Moïra, Paquier Aurore, Mottaz Odile

### 2. PV de l'AG 2022

Accepté avec remerciements à son auteur.

### 3. Rapport d'activité du Président de l'Association « Journal de Prélaz-Valency »

Gérald Progin énumère les activités de l'Association pour l'année:

Les activités de l'Association « Journal de Prélaz-Valency » se poursuivent, au fond, de manière assez simple : faire paraître 3 numéros par année !

Et les membres des différents comités – de rédaction et de rédaction élargie – réussissent ce petit miracle tous les trimestres. L'idée d'un thème par numéro est restée d'actualité, fort appréciée des lecteurs, et le nbre de pages – 16 – est resté stable.

Du côté des membres des 2 comités, quelques changements : Martine Roux, référente sociale de la Résidence de Sébeillon a changé de poste de travail et a été remplacée par Rebecca Paganuzzi. Nous les remercions toutes 2 de continuer à maintenir les relations avec les aînés habitants les appartements protégés du quartier.

Du côté du comité de rédaction, Elena Rusca avait fait part de son intérêt mais, au final, n'a malheureusement fait qu'une courte apparition. Christian Mühlheim qui était en même temps secrétaire de l'Association et membre du comité de rédaction a souhaité se retirer. Nous le remercions d'avoir été des nôtres durant 3 ans. Nous avons eu la chance de trouver, en la personne de Sandrine Prisi, une nouvelle membre pleine d'idées et d'intérêts. Nous la remercions d'ores et déjà pour sa collaboration.

Nous avons participé à « Afrique en Ville » avec la tenue d'un stand.

Sur le plan de la distribution, nous procédons toujours à quelques 130 envois postaux (fichier d'adresses très stable entre anciens et nouveaux abonnés) pour le format papier qui est tiré, lui, à 750 exemplaires. Ces journaux sont distribués à la Fondation Clémence, au CVE, à l'école, au centre socioculturel. De notre côté, nous les distribuons à l'APEMS, au Petit Navire, au CVE de Prélaz et, grâce à Sabine Droze-Rensch et à Françoise Duvoisin, à quelques commerçants (restaurants, cafés, coiffeurs, etc) et associations (Point d'eau, Soupe populaire, Echange de savoirs).

Sur 310 personnes qui reçoivent le journal par Mail Chimp, entre 150 et 160 ouvrent le mail et, entre 35 et 45 lisent les articles. Un peu moins qu'en 2021. Cela semble s'améliorer en début 2023.

Il faut bien avouer que les forces nous manquent pour tenter d'élargir le lectorat de notre journal.

Sur le plan financier, notre fortune diminue évidemment. Il nous reste environ Fr. 6300.- ce qui nous permet d'assurer la parution pour cette année et le 1<sup>er</sup> numéro de 2024.

Si nous voulons que notre parution se poursuive, il sera indispensable de nous mobiliser très prochainement pour lancer des recherches de fonds...

#### **4. Etat des comptes et rapport des vérificateurs des comptes, décharge des vérificateurs**

Mme Geneviève Ziegler nous présente le compte de pertes et profits et le bilan pour l'année 2022. Dans les grandes lignes, le capital se montait au 31.12.2022 à Fr. 8753,35. Durant l'année Fr. 3798,95 ont été dépensés pour l'impression du journal ; les frais de secrétariat se montent à Fr. 637,50 et ceux du programme de mise en pages à Fr. 694,40. Les cotisations atteignent Fr. 310.-

Des modifications ont été apportées dans les comptes, sur demande des vérificateur·trice·s, notamment, la séparation des frais d'heures de secrétariat des frais d'envois.

M. Jean-Jacques Duvoisin, au nom des vérificateur·trice·s des comptes, nous fait part de leur rapport.

Les comptes et le rapport de vérification sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à leurs autrices et auteurs.

Geneviève Ziegler fait part de son souhait de se retirer de son mandat de trésorière, mais accepte de poursuivre encore 1 an. Les vérificateur·trice·s acceptent aussi de se représenter pour un an.

#### **5. Budget**

Le budget de la parution pour 2023 se monte à 5400.- pour 3 publications

#### **6. Suite de la publication**

Josette Weber fait part de son intérêt à la publication et, plus largement, de l'intérêt des habitant·e·s du quartier. Elle souhaite véritablement la poursuite du Journal. Elle pense que l'Association St-Marc pourrait soutenir financièrement sa parution, mais doit en référer à son comité. Elle nous rendra réponse ultérieurement.

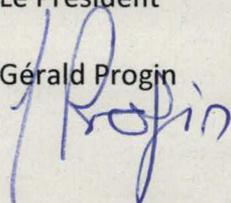
La qualité du journal, et particulièrement son côté intergénérationnel, est reconnu.

Pour la suite, des recherches de fonds pourraient être engagées du côté de la Ville et de la Loterie romande.

Pour l'Association du journal de Prélaz-Valency

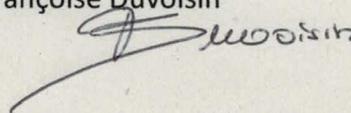
Le Président

Gérald Progin



La Vice-Présidente

Françoise Duvoisin



Lausanne, le 15.03.24/gp